



Personnes de contact :

Jean-Christophe Machiroux, président

0498/11.35.54 RGFTENNIS@GMAIL.COM

Yannick Demoulin, gérant du Tchi'nis Club

0499/10 73 05 - info.tchinis@gmail.com



RGF Tennis Progress asbl

Rue de Mons 1b - 4607 Dalhem

www.rgftennis.be

Numéro d'entreprise : 0888 885 729

Règlement d'ordre intérieur charte de bonne conduite RGF Tennis Progress asbl

Merci de conserver ce document



RGF Tennis Progress asbl

Rue de Mons 1b - 4607 Dalhem

www.rgftennis.be

Numéro d'entreprise : 0888 885 729

Merci d'avance de nous renvoyer ce formulaire signé

Je déclare avoir lu et approuvé le règlement d'ordre intérieur de l'asbl RGF Tennis Progress

RGPD :

Dans le cadre de leurs activités, le club traite des données à caractères personnel, médical et bancaire pour votre compte. Notre association vous assure que nous conservons les données acquises, pour une durée indéterminée, dans l'unique but d'assurer au mieux l'accompagnement des membres. Nous vous garantissons que nous utilisons ces données en toute sécurité.

- ◇ *Oui, je donne mon accord à l'asbl RGF Tennis Progress de continuer à gérer mes données personnelles, médicales et bancaires .*
- ◇ *Non, je désire que l'asbl RGF Tennis Progress ne conserve plus mes données personnelles, médicales et bancaires*

DROIT À L'IMAGE :

Les photos prises pendant les activités RGF Tennis sont considérées libres d'utilisation pour les outils de communication de l'asbl : sites, facebook ou publications pédagogiques, etc.

L'utilisation de ces images n'a d'autre but que d'illustrer les projets et activités de l'association.

Cependant, chaque membre ou les parents de nos membres mineurs ont l'occasion par ce formulaire de s'opposer à cette utilisation.

- ◇ *Oui, je donne mon accord à l'asbl RGF Tennis Progress pour l'utilisation de mes photos.*
- ◇ *Non, je m'oppose à l'utilisation, par l'asbl RGF Tennis Progress de l'image.*



Nom, prénom, date et signature :

Merci d'avance de vos bons soins

Charte de bonne conduite

Le Club est un lieu d'échange et de partage. L'échange avec les autres se fait lors des compétitions, des entraînements, mais aussi en dehors du cadre purement sportif, autour d'un verre ou d'un bon petit plat.

Il est important de passer du temps au club en dehors des périodes d'entraînement, de match, en s'associant aux animations, en parraînant des activités ou en réservant un temps de bénévolat dans des services précieux pour le Club.

Pour qu'un club renvoie une belle image, parallèlement à ses résultats, les adhérents et/ou les visiteurs du club se doivent d'avoir un comportement exemplaire. Nous sommes donc tous, en partie, responsables de l'image de notre club.

Notre but est que le RGF Tennis Club soit un lieu de vie et de rencontres autour des valeurs que le tennis peut apporter. La pratique du tennis est un moment de convivialité, de partage, de plaisir et de dépassement sportif ; Il est donc important, à travers cette charte, de vous rappeler quelques comportements à adopter.

Personnes de contact :

- **Jean-Christophe Machiroux**, président - 0498/11.35.54

RGFTENNIS@GMAIL.COM

- **Yannick Demoulin**, gérant du Tchi'nis club Brasserie - 0499/10 73 05 - Info.tchinis@gmail.com

RGF Tennis Progress asbl

Le club est équipé de deux terrains « French court » avec éclairage. Ceux-ci ont pour avantage d'être disponibles toute l'année et d'être accessibles très rapidement après la pluie. En effet, le revêtement spécifique des terrains de ce type permet un séchage accéléré et donc une pratique en toutes saisons. Niveau ressenti, il offre pratiquement la même sensation que la terre battue.

Le lieu est en outre équipé de 2 terrains de pétanque ainsi que d'une superbe terrasse orientée.

Rien de tel pour profiter du soleil en été, que vous soyez amateur de tennis ou simplement en quête d'un bon moment en famille ou entre amis.

1. Cotisation et inscription

- Pour être membre du club, la cotisation 2023 est au prix :
 - Adultes : 165€
 - Enfants (- de 12 ans) : 130€
 - Etudiants : 130€
 - Famille (4 personnes vivant sous le même toit : 340€ + 45€/pers.suppl.)
- Le montant de la cotisation est à verser au compte : **BE 48.1325.1333.2327** de l'**asbl RGF Tennis Progress** en indiquant votre nom et prénom + cotisation et année
- **La cotisation annuelle comprend :**
 - l'utilisation des infrastructures, du 1er janvier au 31 décembre
 - l'accès au site de réservation du terrain
 - l'assurance à l'AFT

Il n'y a pas de réduction pour les membres inscrits à l'AFT

- **Toute inscription** doit se faire via le formulaire disponible sur le site www.rgftennis.be/inscriptions.html et à renvoyer à l'adresse RGFTENNIS@GMAIL.COM

2. Accès aux terrains pour les joueurs non-membres

- Les terrains se louent 14 € de l'heure
- Un supplément de 4€ pour l'utilisation de l'éclairage
- Le joueur non-membre doit d'être assuré par l'AFT ou autre
- La décharge de responsabilité doit être acceptée et signée. Elle est valable pour la saison du 1 janvier au 31 décembre.

3. Réservations et occupation des courts :

- Les réservations se font exclusivement par le site : Tennislibre.be
Pour les non-affiliés, votre première inscription peut se faire **par tél.**
- Les terrains sont accessibles avec le code du cadenas reçu à l'inscription. Ce dernier change régulièrement.
- Les réservations sont obligatoires et doivent reprendre le nom de tous les partenaires. **Tous les partenaires se doivent d'être assurés (AFT ou autre) ou doivent signer la décharge.**
- Les réservations doivent être effectives avant de pénétrer sur le court de tennis.
- La durée d'occupation des courts est fixée à 1h avec possibilité de prolonger à condition que personne d'autre ne se présente pour prendre la suite mais obligation de laisser la place au bout d'une heure si quelqu'un attend le court.
- Les courts sont équipés d'un cadenas afin d'éviter toutes dégradations dans l'enceinte du club; lors de votre départ, pensez à fermer et verrouiller le cadenas si vous l'avez ouvert ;
- Il est interdit de fumer et vapoter sur les courts.
- Merci d'éviter les contenants en verre sur le terrain de tennis.

- Des poubelles sont disponibles pour toutes sortes de déchets
- Selon la fréquentation, le quota d'heures disponibles peut varier. L'info se trouve sur le site RGF Tennis
- Les réservations ne peuvent se faire plus d'une semaine à l'avance.

4. Vestiaires et cafétaria

- Tant que maintenant, les vestiaires sont accessibles durant les heures d'ouverture du Tchi'nis Club.

5. Décharge de responsabilité

- La direction de Tchi'nis et le RGF Tennis Club déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégradations ou accident dans l'enceinte des infrastructures et du parking.
- La plaine de jeux n'est destinée qu'aux enfants de moins de 12 ans sous la responsabilité exclusive et la surveillance d'un adulte accompagnant.

6. Respect des équipements

Il est important de rendre le terrain dans l'état où vous l'avez trouvé (déchets dans les poubelles, tableaux des scores remis à zéro,...). Votre comportement se doit donc d'être exemplaire à l'égard des équipements du club; merci de veiller à la propreté du club house, ainsi qu'à prendre soin de l'ensemble du matériel à votre disposition, qu'il appartienne au club ou non.